



**Opération tirelires
extrAOrdinaires**

Du 14 mars au 25 avril 2020

Guide de mobilisation bénévole

Bienvenue dans une aventure
extrAOrdinaire !



C'est quoi une Opération tirelires extrAOrdinaires ?

Depuis 6 ans maintenant à la période de Pâques, les bénévoles de l'AFAO déposent des tirelires chez des commerçants et organismes partenaires (boulangers, chocolateries, mairies, écoles) afin de récolter des fonds pour l'AFAO.

Cette petite opération locale, mise en place pour la première fois dans le sud en 2014 est aujourd'hui devenue un évènement national !

Pourquoi déposer une tirelire ?

- **Sensibiliser le grand public à la rareté de la malformation et à la nécessité de faire avancer la recherche**
- **Collecter des fonds pour financer le Prix annuel Fanny-Selena**

Les fonds récoltés lors des opérations tirelires extrAOrdinaires viennent directement financer le Prix à la recherche Fanny-Selena. Depuis 2007, l'AFAO est pionnière en matière de recherche sur les maladies rares de l'œsophage. Elle a décerné 15 prix à la recherche et versé près de 170 000 euros sur 4 axes différents : ingénierie tissulaire, dumping syndrome, cause génétique dans l'AO, troubles de l'oralité. Initiatrice du projet consistant à reconstruire un œsophage grâce à l'ingénierie tissulaire, elle est aussi son premier financeur.

Ces dernières années, des centaines de commerces ont rejoint l'aventure extrAOrdinaire avec enthousiasme, convaincus que leurs clients seraient ravis de faire un geste lors de leurs achats : quelques euros tels des petits morceaux de gourmandise pour faire avancer la recherche...

Où déposer une tirelire ?

- Chez les « Artisans gourmands » : boulangeries, pâtisseries, chocolateries, confiseurs etc.
- Nous ciblons des « Artisans gourmands » car pour tout un chacun, se nourrir est un plaisir inné. Pour nos enfants, c'est un combat. Ils doivent apprendre chaque jour, les goûts, les parfums, les textures, pour développer leurs sens et vaincre les troubles de l'oralité alimentaire. Ce chemin qui mène vers la gourmandise est le fil rouge de notre engagement : la gourmandise solidaire.
- Autres commerçants (supermarchés, pharmacies, coiffeurs, boutiques de jouets etc.)
 - Etablissements publics (restauration collective de la mairie, écoles, hôpitaux etc.)
 - Sur votre lieu de travail ou chez une entreprise partenaire (à l'attention des salariés)
 - Lors d'un évènement que vous organisez pour l'AFAO (course, concours, goûter etc.)

Le dépôt des tirelires ne peut se faire que par des bénévoles qui adhèrent à l'AFAO, pour des raisons de gestion et de transparence financière (lors du dépôt de l'argent).



Ok, je veux participer ! Mais comment ça fonctionne ?

Date de début de l'opération : 14 mars 2020

Date de fin de l'opération : 25 avril 2020

Etape 1 – Janvier

- Je m'inscris via le formulaire d'inscription en cliquant sur [ce lien](#)
- Un message de confirmation s'affiche, la chargée de communication et de développement de l'AFAO va m'inscrire sur le [groupe de travail Facebook «Tirelires extraAO»](#)
- Je récupère les tirelires, affiches et brochures dans mon point relais

Dans chaque région, des points relais/stocks seront mis en place. Ainsi, vous pourrez récupérer directement les tirelires/affiches et brochures à destination des commerces auprès de votre/vos point relais. Pour ceux et celles trop éloigné(es), un petit stock vous sera envoyé directement.

NB : la centralisation des stocks en région via point relais/stock est essentielle pour le développement et la pérennité de l'opération tirelires. Il s'agit de réduire les coûts d'envoi, mais aussi de créer une dynamique de groupe en région.

Ça y est, je suis prêt pour cette aventure extraOrdinaire !

Etape 2 – Janvier/février, jusqu'au 14 mars

- Je démarcher les boutiques et établissements de mon secteur

Points clés du démarchage :

1. Présentez l'AFAO et l'Opération tirelires extraOrdinaires, remettez la brochure «recherche»
2. Précisez la taille de la tirelire (format brique de lait)
3. Demandez s'il est possible de mettre une/des affiches dans la boutique et des brochures «recherche», et si oui, combien
4. Précisez également que sauf avis contraire, la boutique sera citée sur nos réseaux comme participante 2019



Nos conseils pour un démarchage réussi

- **Démarcher les boutiques le plus tôt possible**
Il est possible que la boutique ne souhaite pas se prononcer pour les périodes de Pâques. Cependant, cela ne vous empêche aucunement de laisser une brochure et vos coordonnées et de repasser plus tard.
- **Se déplacer en physique dans les boutiques**
Le contact visuel est un élément de persuasion, il permet d'argumenter plus facilement et de se comprendre. Si le responsable de boutique n'est pas sur place, demandez à le rencontrer ultérieurement, ou demandez un mail, un numéro de téléphone etc. Nous vous conseillons de commencer par un mail (voir mail type en annexe), et de relancer en appelant si vous n'avez pas de réponse sous 7 jours. Sans réponses positives des deux côtés, n'insistez pas.

→ Je récupère les coordonnées de mes boutiques partenaires (pour rentabiliser les coûts de l'opération, nous conseillons d'avoir 5-10 partenaires), et je les transmets à l'AFAO

Grâce à un [formulaire en ligne](#) mis à votre disposition, vous devrez inscrire le nom et coordonnées de chaque lieu où vous déposerez une tirelire en fonction de votre région. Nous vous conseillons de remplir ce formulaire de manière très régulière. Ainsi, nous disposerons d'une liste actualisée de boutiques partenaires au jour le jour ! C'est très important pour le bon fonctionnement de l'opération et le suivi de chacune de nos tirelires !

→ Je peux utiliser cette opération comme prétexte à l'organisation d'un plus gros événement de récolte de fonds : marché de Pâques, vente de gâteaux, course, concours, etc.

Si vous êtes intéressé par ce type de projet, merci de [nous contacter](#).

→ Je n'hésite pas à faire parler de l'opération dans ma région !

Vous pouvez tout à fait solliciter votre mairie pour obtenir des espaces publicitaires (affichages et panneaux lumineux), voir le courrier type en annexe.

Vous pouvez aussi contacter la presse papier locale, ou les chaînes publiques (France3, France2 etc.). Il est aussi possible de prendre contact avec les radios locales ou régionales pour parler de l'opération. Vous trouverez donc en annexe un dossier et un communiqué de presse.

Étape 3 – 14 mars : c'est parti !

→ Le 14 mars 2020 : je dépose chez mes partenaires tirelires, affiches et brochures

Conseil : ayez au moins 5-10 partenaires, ceci pour rentabiliser les coûts d'envoi des tirelires, affiches et brochures dans votre point relais.

Étape 4 – Du 25 avril au 23 mai

→ Le 25 avril : fin de l'opération ! Je récupère mes tirelires, **jusqu'au 2 mai MAXIMUM**

→ Je compte leur contenu, par tirelire et par boutique, et je transmets le montant récolté à l'AFAO grâce au [formulaire en ligne](#) déjà utilisé, **jusqu'au 9 mai MAXIMUM**

C'est un travail long et minutieux. C'est pour cela qu'il est préférable de s'y prendre assez tôt et de vous y mettre à plusieurs ! Plus on est de fous ;-)

→ Nous vous tiendrons au courant prochainement des modalités de dépôt de l'argent

Nous annoncerons les résultats **le 1er juin** (un peu plus d'un mois après la fin de l'opération). C'est pour cela que nous aurons besoin des résultats de l'opération très rapidement.

Et voilà !

Enfin, pensez à PRENDRE DES PHOTOS et à LES PUBLIER SUR LES RESEAUX SOCIAUX !

#tireliresextrAO #AO

Cela pour rendre notre opération visible et espérer d'année en année plus de reconnaissance par les institutions et grosses entreprises (et récolter davantage d'argent pour la recherche).



Opération tirelires extrAOrdinaires 2020

Ma check-list pour une opération réussie !

Étape 1 – Janvier

Je m'inscris via le formulaire d'inscription en cliquant sur [ce lien](#)

Un message de confirmation s'affiche, la chargée de communication et de développement de l'AFAO va m'inscrire sur le [groupe de travail Facebook «Tirelires extrAO»](#)

Je récupère les tirelires, affiches et brochures dans mon point relais

Étape 2 – Janvier/février, jusqu'au 14 mars

Je démarche les boutiques et établissements de mon secteur

Je récupère les coordonnées de mes boutiques partenaires et [les transmets à l'AFAO](#)

→ Je peux organiser un événement autour de l'Opération tirelires extrAOrdinaires

→ Je peux parler de l'événement à la presse locale

Étape 3 – 14 mars : c'est parti !

Je dépose chez mes partenaires tirelires, affiches et brochures

Conseil : au moins 5-10 partenaires pour rentabiliser nos coûts d'envoi

Étape 4 – Du 25 avril au 23 mai

Je récupère mes tirelires **jusqu'au 2 mai MAXIMUM**

Je compte leur contenu et je transmets le montant récolté à l'AFAO grâce au [formulaire en ligne](#) déjà utilisé, **jusqu'au 9 mai MAXIMUM**

C'est un travail long et minutieux. C'est pour cela qu'il est préférable de s'y prendre assez tôt et de vous y mettre à plusieurs ! Plus on est de fous ;-)

Nous vous tiendrons au courant prochainement des modalités de dépôt de l'argent

!/\ Important /\!

Prendre des photos et publier sur les réseaux sociaux

PENDANT TOUTE L'OPERATION

#tireliresextrAO #AO



Une question ? N'hésitez pas à nous contacter !

Laura Goupil, Chargée de communication et de développement
communication.afao@gmail.com